

Marseille, le 20 Décembre 1940.

LE DIRECTEUR DES SERVICES DE POLICE  
à Monsieur LE PREFET des Bouches-du-Rhône.

OBJET : Camps d'internement des détenus  
politiques.  
Nécessité de créer de nouveaux camps  
en Afrique.

P.J. : Copie d'un rapport de la Police Spéciale.

J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport de M. le Commissaire Spécial RISPOLI, sur l'insuffisance de la surveillance des internés au camp de CHIBRON.

J'y ajoute les observations suivantes :

J'estime que les mesures d'internements prises à l'heure actuelle à l'encontre des éléments communistes réputés dangereux pour le Pays, manquent leur but.

En effet, la création des camps répond au moins à un double but : dislocation des organisations communistes, isolement de la masse restée saine ou à peu près.

a) DISLOCATION DES ORGANISATIONS. - En fait, les camps dans la situation actuelle, réalisent exactement le contraire. Non seulement ils groupent tous les éléments dangereux du pays, mais l'oisiveté qui y règne permet aux chefs, de continuer à exercer leur influence sur leurs camarades, de les encourager à persévérer, de constituer une armée de gens qui apprennent à se mieux connaître dans la commune souffrance de l'internement.

Pour la masse, le jour venu, ils seront les martyres. Entre eux ils seront unis par des liens dont on ne nier la solidité quand on sait la valeur des amitiés nées de la simple vie commune du régiment.

b) ISOLEMENT DE L'EXTERIEUR. - Cet isolement n'est réalisé qu'imparfaitement : barrières matérielles insuffisantes, proximité des grandes villes, d'où facilité de recevoir des visites, possibilité de correspondance avec l'ex-



térieur, possibilité de communications effectives avec l'extérieur du fait des congés, des permissions : du fait même d'une certaine liberté de circulation aux alentours des camps.

Enfin, surveillance inopérante comme en témoignent de fréquentes évasions suivies souvent de retour au camp vraisemblablement après la mission accomplie.

Nous avons eu la preuve que les internés du camp de CHIBRON envoient encore aux organisations reconstituées à l'extérieur, des mots d'ordre, des directives, des adresses d'ex-militants ou d'intermédiaires à qui elles peuvent s'adresser en toute confiance. Des articles et des tracts y sont vraisemblablement rédigés.

PROPOSITIONS. - Il n'est possible de remédier à ce grave état de chose qu'en éloignant franchement du pays, au moins les éléments les plus dangereux, en les envoyant outre mer, dans nos possessions d'Afrique.

Si la désagrégation du parti ne se trouve pas de ce fait complètement réalisée, au moins l'isolement le sera d'une façon presque parfaite et on peut affirmer qu'une crainte salutaire éloignera de l'agitation communiste tous ceux qui ne sont pas animés par une foi ardente.

Nous avons pu constater cette crainte lorsqu'à l'occasion du voyage du Chef de l'Etat, nous avons dû, faute de locaux, interner provisoirement à bord du "SINAIA", 250 communistes qui crurent un instant être sous la menace de la déportation.

Lorsque les chefs auront été ainsi éloignés de leurs troupes il sera possible, et alors seulement, de faire une véritable révision des internements, sans risque de récurrence de la part de ceux qui bénéficieront d'un retour à la liberté.

Enfin, le grave problème de la décongestion des camps serait au moins en partie résolu.

*M. de Poitiers du Poitou*